



ADOpte Ton COMPOSTEUR

Les premiers composteurs ont été récupérés samedi 25 janvier !

Si vous avez reçu un sms de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées pour retirer le vôtre et que vous ne l'avez pas encore pris, rendez-vous samedi 1^{er} février devant la salle St Exupéry de 9h à 12h et de 14h à 17h ☺

NEIGE ET VERGLAS

Pour vous permettre de saler les trottoirs situés devant vos propriétés, dont le déneigement vous incombe, nous vous rappelons que 5 bacs à sel en libre-service sont à votre disposition : parking Saint Antoine, école élémentaire, angle rue du Gros Bois et Rue Molière, angle rue Berlioz et rue Bizet, haut de la rue Jean de la Fontaine. Le Conseil Départemental assure le déneigement et le salage des rues suivantes :

Route de Charnay (RD 100E), route de St Antoine (RD 100E), route de Marcilly (RD 16E), route de Lozanne (RD 30), route de Villefranche (RD 30), route de Civrieux (RD 30E).

Toute réclamation relative à ces voies doit donc être exprimée auprès de la Maison du Département du Rhône (M.D.R), 1 avenue du Général Leclerc à Anse. Tél : 04.74.09.95.80.

ATELIER D'ÉCRITURE

Vous aimez Chazay d'Azergues ? Vous y habitez depuis longtemps ?

Vous avez des souvenirs liés à la commune ? Venez nous en parler, nous le raconter ou même l'écrire avec nous ! Nous sommes en train de réaliser un livre qui parlera de « Notre Chazay » d'une manière différente.

On y racontera les souvenirs des habitants et on y mettra en avant les multiples facettes de la commune. Concrètement, nous allons organiser des ateliers d'écritures, durant lesquels, avec l'aide bienveillante d'une romancière et beaucoup de bonne humeur, vous pourrez vous amuser à rédiger un ou plusieurs petits textes pour parler de votre Chazay.

Soyez rassurés, si vous avez peur de manquer d'inspiration, nous vous poserons des questions, guiderons et nous vous aiderons. Et si vous préférez, nous pouvons même vous écouter et rédiger nous-mêmes votre plus joli souvenir. Tous les textes seront ensuite regroupés dans un livre spécialement destiné aux habitants. Vous aimez écrire ? Bienvenue ! Vous n'avez jamais écrit ? Bienvenue ! Vous avez peur de ne pas savoir écrire ? Bienvenue aussi ! ☺ L'atelier se déroulera samedi 8 février à l'Espace Saint Charles, de 10h à 13h. Il n'y a rien à apporter, à part son stylo et sa bonne humeur. Inscription au 06 11 77 15 90 auprès de Véronique CHASSAGNAC

AGENDA

Mercredi 19 et

Jeudi 20 février

Balayage mécanisé des rues - **POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ, NE LAISSEZ PAS VOS VÉHICULES STATIONNER SUR LA VOIE PUBLIQUE.**

Du 22 février au 10 mars 2025 au matin

Vacances scolaires

Mission Locale

Jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une qualification.
Permanence à la salle Jeanne d'Arc de 13h45 à 16h45
sur RDV au 04 74 02 91 50

Mardis 4 et 18

février

Ramassage du Tri sélectif

Permanences adjoints sur RDV de 10h à 12h :

Samedi 01 février

Christine TRULLARD

Information – Communication

Samedi 08 février

Yves CHALANDON

Affaires Scolaires – Conseil Communal d'enfants - Jeunes – Sécurité publique

Samedi 15 février

Jean-Pierre DEBIESSE

Voirie, bâtiment, Réseaux

Samedi 22 février

Séverine FELIX

Sport – Vie associative - Commerce et artisanat

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sur le projet de réalisation d'une rivière de contournement du barrage de Morancé sur la Commune de Chazay d'Azergues, du 10 février à 15h au 14 mars à 17h. Dossier consultable en Mairie. Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie lundi 10 février de 15h à 17h et vendredi 14 mars de 15h à 17h.

SCOLAIRE / ENFANCE

École Maternelle : Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 sont ouvertes pour les nouveaux élèves. Elles se font en deux temps : se procurer en Mairie dès à présent un formulaire de demande d'inscription. Puis, contacter la directrice de l'école maternelle, Mme LALANNE, par téléphone au 04.72.54.72.75 (jeudi toute la journée), pour inscrire votre enfant.

École Élémentaire : L'inscription à l'école élémentaire est obligatoire pour les enfants sortant de l'école maternelle de Chazay. Les documents à remplir sont disponibles en Mairie. Puis, contacter Mme RATON, directrice de l'école élémentaire au 04.72.54.72.77

CONSCRITS 2025

→ Les classes en 7 recensent les 18 ans en 2025. Pour ceux qui veulent participer au défilé des conscrits le vendredi 25 avril, « classe Biberon », merci de contacter : classeen7chazay@gmail.com

→ Les classes en 5 seront heureuses de vous accueillir dans les différentes décades pour fêter les conscrits dans les rues du village les 25 et 27 avril 2025 dans la convivialité et la bonne humeur !

Si vous n'êtes pas encore inscrits, contact : laclassen5@orange.fr

Remise des cocardes : jeudi 3 avril de 18h30 à 20h, salle de l'Orangerie.

DIVAGATION DES CHIENS

Vous trouverez en Mairie un arrêté permanent n° 04/61 concernant la circulation et la divagation des chiens. Les articles stipulent que tout chien circulant sur la voie publique, même accompagné, doit porter un collier gravé au nom du propriétaire, que tout chien errant sera saisi et mis en fourrière et que toute morsure ou griffure suspecte doit être déclarée. Enfin, nous rappelons que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (avec ou sans papiers), définis par la loi de janvier 1999, sont soumis à certaines obligations pour ne pas être en infraction, parmi lesquelles : déclaration auprès de votre assureur et en Mairie, promenade en laisse et en muselière dans les lieux publics.

DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Des bornes de sacs et poubelles appropriées sont à votre disposition dans le Parc de la Mairie, la place de la Platière, la rue d'Ainay et sur le parvis Jeanne d'Arc.

MANIFESTATIONS

→ Samedi 08 février de 9h30 à 13h : atelier Souffle d'Idées sur le thème de la salle de bain : carré démaquillant, baume déodorant, vannerie papier, entretien machine à coudre. Maison des Associations

→ Samedi 08 février à 16h : spectacle de magie d'Eric DOREY, salle Jeanne d'Arc.

Tarif : 10 € / gratuit -12 ans. Prévente en Mairie à partir du 3 février et vente sur place.

→ Mercredi 19 février de 15h à 19h : Le Sou des Ecoles fête le carnaval ! Les enfants sont attendus déguisés à la salle de l'Orangerie : après-midi festive en musique entre crêpes gourmandes et fresque géante à composer ensemble... avec une surprise pour les parents déguisés ☺

Numéros utiles : (Dimanches et jours fériés)

Médecins

Dimanche 02 février	Dr PREGNIARD (Morancé) 04 78 20 83 39
Dimanche 09 février	Dr SALMON (Dommartin) 04 87 24 05 08
Dimanche 16 février	Dr GUITTON (Chazay) 04 78 43 02 76
Dimanche 23 février	Dr MAUCOURANT (Dommartin) 04 74 01 88 29

Pharmacies

VAL D'OINGT
LIERGUES
TERNAND
POMMIERS